Commune de

SAINT-VIGOR LE GRAND

GUIDE PRATIQUE

Saint Vigor le Grand
St V le G
Calvados

SOMMAIRE

Vie municipale

4 Les membres du conseil municipal
5 Les commissions communales
6 Organigramme de l'équipe municipale
8 Guide des démarches administratives
10 Répertoire numérique
12 Les tarifs municipaux
14 Plan communal
27 Numéros d'urgence et services

Social

13 Services sociaux à votre écoute

Enfance/Jeunesse

16 Le centre aéré
17 L'école publique
18 Les solutions de garde des jeunes enfants

Environnement/Cadre de vie

19 La gestion des déchets
21 Les règles de bon voisinage

Vie associative

23 Les associations de notre commune

Imprimé sur papier PEFC. Impression IMB. © Mairie St Vigor, freepik, X.

Les supports d'information de notre commune évoluent !

Je vous présente ce nouveau guide pratique qui vous permettra d'accéder rapidement aux informations essentielles de notre commune et vous accompagnera tout au long de l'année dans vos démarches administratives et vos projets personnels ou associatifs.

Il est à conserver car il ne sera pas réimprimé chaque année.

En complément, vous pourrez découvrir notre magazine communal qui traitera uniquement de l'actualité de notre commune et sera édité chaque année.

Bonne lecture !

Le Maire,
BENOIT FERRUT

Les membres du

CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

Benoit
FERRUT

LES ADJOINTS

Daniel
COTIGNY

Pascal
ROUGEREAU

Isabelle
BACON

Luc
COUTARD

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Julie
BAMBA

David
BELLANGER

Delphine
BLIN

Sophie
BULOT

Philippe
CHEVALIER

Hélène
DENAGE

Eric
FOUCHER

Nadège
GABRIELLE

Claudine
GIRARD

Caroline
MORIN

Alain
POTTIER

Bernard
SEBERT

Alain
TCHAN SIN

Stéphane
VIVIER

Une équipe proche de vous !
N'hésitez pas à les contacter pour
vos questions, remarques ou suggestions.

Les commissions COMMUNALES

TRAVAUX / VOIRIES
Délégué : Daniel COTIGNY
Benoit FERRUT • David BELLANGER • Alain CHAN TSIN • Luc COUTARD • Hélène DENAGE • Bernard SEBERT

FINANCES
Isabelle BACON • Alain CHAN TSIN • Daniel COTIGNY • Eric FOUCHER • Alain POTTIER • Stephane VIVIER

ANIMATIONS / ASSOCIATIONS
Délégué : Pascal ROUGEREAU
David BELLANGER • Delphine BLIN • Sophie BULOT • Alain CHAN TSIN • Philippe CHEVALIER • Julie DUREL • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Caroline MORIN • Bernard SEBERT • Michel RAFFIN (membre désigné, non élu)

COMMUNICATION / INFORMATIONS MUNICIPALES
Délégué : Pascal ROUGEREAU
Sophie BULOT • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Michel RAFFIN (membre désigné, non élu)

ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE
Déléguée : Isabelle BACON
Sophie BULOT • Hélène DENAGE • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Alain POTTIER • Bernard SEBERT • Stephane VIVIER

URBANISME / PLUI
Délégué : Benoit FERRUT
Delphine BLIN • Daniel COTIGNY • Luc COUTARD • Hélène DENAGE • Bernard SEBERT

PATRIMOINE
Isabelle BACON • David BELLANGER • Delphine BLIN • Philippe CHEVALIER • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Claudine GIRARD • Caroline MORIN

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Délégué : Benoit FERRUT
Isabelle BACON • Delphine BLIN • Daniel COTIGNY • Luc COUTARD • Nadège GABRIELLE • Alain POTTIER • Pascal ROUGEREAU • Stephane VIVIER

APPEL D'OFFRES
Titulaires : Daniel COTIGNY • Luc COUTARD
Suppléants : Hélène DENAGE • Pascal ROUGEREAU

MARCHÉS PUBLICS
Titulaires : Daniel COTIGNY • Luc COUTARD
Suppléants : Hélène DENAGE • Pascal ROUGEREAU

ADMINISTRATION GÉNÈRALE ET PERSONNEL
Délégué : Benoit FERRUT
Isabelle BACON • Delphine BLIN • Philippe CHEVALIER • Hélène DENAGE • Alain POTTIER • Pascal ROUGEREAU

CCAS
Délégué : Benoit FERRUT
Luc COUTARD • Hélène DENAGE • Isabelle FERRUT • Claudine GIRARD • Catherine HOGUEL • Annie PLAGES • Janine VAN ELSÜE

IMPÔTS DIRECTS
Titulaires : Daniel COTIGNY • Pascal ROUGEREAU • Luc COUTARD • Isabelle BACON • David BELLANGER • Delphine BLIN

Suppléants : Sophie BULOT • Alain CHAN TSIN • Philippe CHEVALIER • Hélène DENAGE • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Claudine GIRARD • Patricia BULOT

REPRÉSENTANTS *institutionnels*

BAYEUX INTERCOM
Benoit FERRUT Vice-Président en charge de l'Administration Générale, de la mutualisation et des marchés publics ; Membre de la Commission Développement Economique

Isabelle BACON Membre des Commissions : Enseignement et Centre Aquatique ; Eau potable Défense Incendie et Assainissement ; GEMAPI ; Médiathèque Intercommunale

Daniel COTIGNY Membre des Commissions : Travaux ; Aménagement du Territoire et Politique de l'Habitat ; GEMAPI

Claudine GIRARD Membre des Commissions : Développement Touristique ; Transition Environnementale Mobilité et PCAET

Luc COUTARD Membre de la Commission Mobilité

SDEC ENERGIE
Daniel Cotigny • Luc COUTARD

Organigamme de L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Benoit FERRUT
Maire

Jean VALENTIN
Directeur Général des Services

Service administratif

Bénédicte SAINT MARTIN
Secrétaire

Christine MARTRAGNY
Attachée territoriale

Thierry SAINT MARTIN
Responsable des dossiers d'urbanisme et travaux communaux

Myriam DUMESNIL
Responsable Ressources

Jean-Luc POURCEAU
Agent de contact et de proximité

Nathalie DELAFONTAINE
Agent d'entretien et de restauration

Centre de loisirs

Anthony LAINÉ
Directeur du Centre de Loisirs

Emma CACHARD
Animatrice

Liliane LEBASNIER
Animatrice

Benoit BOULOT
Adjoint d'Animation

Romane GABRIELLE
Animatrice

Thibaut LEMONNIER
Animateur

Raoul GILLES
Animateur

Théo AUGEREAU
Contrat d'apprentissage

Service technique

Fabrice TRICOT
Responsable Service Technique

Jean-Pierre LHERMITTE
Agent polyvalent du ST

Bruno LECORDIER
Agent polyvalent du ST

Didier HOLÉ
Adjoint du Responsable du ST

Thierry MARIE
Agent polyvalent du ST

Valentin VAN HULLE
Agent polyvalent du ST

Eric HOLÉ
Adjoint du Responsable du ST

Frédéric NICOLLE
Agent polyvalent du ST

Antoine FOLLIOT
Contrat d'apprentissage

Yvan FALET
Agent polyvalent du ST

LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery.**

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ♥ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR AppGallery

Guide des démarches ADMINISTRATIVES

ÉTAT – CIVIL

Pour obtenir	Où s'adresser ?	Conditions Pièces à fournir	Coût	Observations
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent.	Gratuit	Permet au retraité vivant en France d'attester de son existence auprès d'une caisse de retraite étrangère.
Extrait de décès, mariage ou naissance	Mairie du lieu de l'événement	Noms, prénoms, date de l'évènement.		Par correspondance : fournir une enveloppe timbrée. **www.acte-etat-civil.fr**
Mariage	Mairie du domicile ou de résidence	■ Acte de naissance ■ Attestation de domicile ■ Dossier à remplir en mairie		La publication de mariage doit être affichée à la porte de la mairie pendant 10 jours.
PACS	Mairie de résidence commune des futurs partenaires	■ Déclaration conjointe d'un PACS (cerfa n°15725*02) ■ Convention de PACS ■ Pièces d'identité en cours de validité ■ Acte de naissance		Prendre rendez-vous au préalable
Tout acte d'état civil (Né, marié à l'étranger)	Service Central de l'État Civil 44941 Nantes Cedex 9	Nom, prénom, date et lieu de naissance, filiation.		**www.diplomatie.gouv.fr**

IDENTITÉ

Pour obtenir	Où s'adresser ?	Conditions Pièces à fournir	Coût	Observations
Carte d'identité	**Mairies équipées de stations de recueil** Bayeux, Tilly s/Seulles, Trévières, Balleroy entre autres	Prise de rendez-vous nécessaire. (Possible en ligne sur le site https://rendezvous passeport.ants.gouv.fr)	Gratuit (25€ en cas de perte ou vol)	▪ Mineurs : validité 10 ans ▪ Majeurs : validité 15 ans
Passeport			Timbre fiscal ▪ Majeurs 86€ ▪ Mineurs : 42€ (+15 ans) 17€ (- 15 ans)	▪ Majeurs : validité 10 ans ▪ Mineurs : validité 5 ans

AUTRES

Pour obtenir	Où s'adresser ?	Conditions Pièces à fournir	Coût	Observations
Permis de chasser	Fédération départementale des Chasseurs 41 rue des Compagnons 14000 Caen	Renseignements auprès de la fédération.	Droit d'inscription + redevance	Un examen a lieu chaque année Age au jour d'examen : 15 ans révolus. **www.fdc14.com**
Attestation de recensement	Mairie du domicile	▪ Livret de famille ▪ Carte d'identité du jeune concerné ▪ Justificatif de domicile récent	Gratuit	Les Français, filles et garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser au cours du mois de leur anniversaire ou dans les trois mois suivants.
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Être français, majeur, jouir de ses droits civiques et politiques. Livret de famille, carte nationale d'identité, justification de domicile, preuve de contribuable.	Gratuit	Toute inscription est subordonnée à une demande de l'intéressé. Les demandes sont recevables toute l'année.
Extrait n°3 casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex	Nom, prénom, date et lieu de naissance, filiation.	Gratuit	Remplace dans certains cas le certificat de bonne vie et mœurs. **www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3**

RÉPERTOIRE
numérique

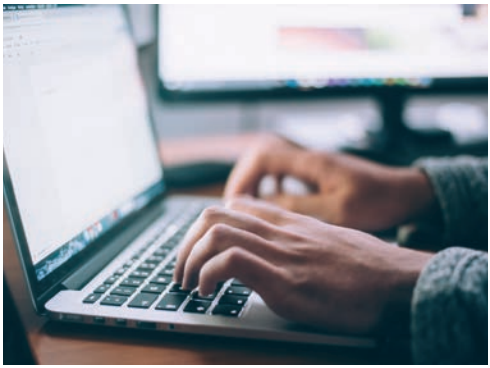

**De nombreuses démarches administratives peuvent désormais s'effectuer en ligne.
Retrouvez ici les principaux sites à utiliser :**

Evaluer sa retraite

Évaluez votre future pension sur ce site qui regroupe les organismes de retraite obligatoires (de base et complémentaires).

Le relevé détaillé permet de vérifier que toutes les informations relatives à la carrière sont bien prises en compte.

info-retraite.fr

Estimer ses aides sociales

Pas moins de 29 aides sociales (allocations familiales, logement, RSA...) sont recensées sur le simulateur mis en place pour les pouvoirs publics. Quelques minutes suffisent à vérifier si on y a droit, et pour quels montants.

mes-aides.gouv.fr

Ajuster ses mensualités d'Impôts

Si votre taux de prélèvement à la source vous semble erroné, vous pouvez le modifier en ligne. Sans condition si la modification est à la hausse, d'au moins 10% ou de 200€ par an si elle est à la baisse.

impots.gouv.fr

Envoyer un courrier recommandé

Télécharger votre courrier ou rédigez-le directement en ligne, si nécessaire à l'aide d'une lettre type. Vous pouvez aussi scanner les documents à joindre. Une fois imprimé par la Poste, votre courrier peut être distribué de façon classique. Si le destinataire possède une identité numérique (IDN) validée par la Poste, vous pouvez lui adresser par mail.

laposte.fr

Ouvrir son dossier médical partagé

Rassembler dans un carnet de santé numérique toutes ses données médicales (groupe sanguin, vaccinations, traitements en cours, hospitalisations, résultat d'examens...). Voilà la fonction du dossier médical partagé (DMP) utile notamment en cas d'urgence. A savoir, seul le patient choisit de donner ou pas accès à son dossier.

dmp.fr

Contacter la Sécurité Sociale

Surveiller ses remboursements, archiver ses attestations, contacter un conseiller, voire prendre un rendez-vous... Ouvrir un compte personnel sur le site de l'assurance maladie ne prend que quelques minutes et permet d'effectuer de nombreuses démarches.

A savoir une fois le compte numérique ouvert, la sécurité sociale ne vous enverra plus de courrier papier.

ameli.fr

S'identifier une fois pour toutes

S'identifier sur le site d'un service public, puis passer d'un portail à un autre sans avoir besoin de se reconnecter, c'est ce que permet FranceConnect, système d'authentification qui vous permet d'être reconnu par l'ensemble des services publics en ligne.

franceconnect.gouv.fr

Obtenir un acte d'état civil

Les conditions d'obtention d'un acte d'Etat Civil en ligne varient selon les documents souhaités (acte de naissance, mariage, décès...) mais aussi selon l'auteur de la demande. Certaines communes disposent de formulaires de demande spécifiques. La démarche est toujours gratuite sur ce site officiel donc fuyez les sites payants.

service-public.fr

Obtenir un passeport ou une carte d'identité

Remplir en ligne le formulaire pour un passeport (après avoir acheté un timbre fiscal dématérialisé sur Timbres.impots.gouv.fr) ou une carte d'identité. Prendre rendez-vous en mairie pour présenter les pièces justificatives. Le numéro remis lors du dépôt de dossier en mairie vous permettra de suivre son avancement sur internet.

passeport.ants.gouv.fr

Obtenir une carte grise

Procédure obligatoire pour obtenir un certificat d'immatriculation. Scannez les pièces nécessaires (justificatif de domicile, carte grise barrée par l'ancien propriétaire...). Renseignez les informations demandées et payez en ligne. Vous recevrez votre carte grise par courrier, en principe dans les 7 jours.

demarches.interieur.gouv.fr

Les tarifs MUNICIPAUX

Location de la salle des fêtes

La salle des fêtes située Rue du Beau Site est disponible à la location le week-end ou un jour en semaine.

Un chèque de caution de 500,00 € ainsi qu'une attestation d'assurance «Responsabilité civile» vous seront demandés pour toute location. Un état des lieux d'entrée et de sortie sera réalisé par un agent communal.

Les associations communales bénéficient d'un tarif préférentiel de 62,00 € à partir de la 2ème location.

Un service de location de vaisselle est proposé sur réservation auprès du Comité des fêtes.

TARIFS	Week-End[1]	1 jour en cours de semaine
Personnes de la Commmune	160 €	124 €
Personnes Extérieures	390 €	195 €

[1] du vendredi 17h30 au lundi 08h00

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
à la Mairie

Les concession funéraires

Vous pouvez acquérir un emplacement dans l'un des 3 cimetières de notre commune (caveau ou cavurne) :

- Cimetière du Souvenir (rue Jean Moulin)
- Cimetière du Bourg (église)
- Cimetière Saint-Sulpice

Il existe plusieurs types de concessions : trentenaires, cinquantenaires et perpétuelles. Le tarif d'une concession est fixé par le conseil municipal.

TARIFS	Concession Terrain	Concession Cavurne[1]	Dispersion Cendres
Trentenaire	180 €	420 €	au Jardin des Souvenirs 20 €
Cinquantenaire	350 €	525 €	
Perpétuelle	490 €	750 €	

[1] comprend l'emplacement, la cavurne et la plaque de granit. La gravure de la plaque est à la charge du titulaire de la concession.

RENSEIGNEMENTS
à la Mairie

Services sociaux

À VOTRE ÉCOUTE

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Ce service est à l'écoute de toute personne rencontrant des difficultés dans sa vie quotidienne (demande d'emploi ou personne en situation précaire, personne âgée, petite enfance...). Il est à même de fournir tous les renseignements et conseils correspondants.

RENSEIGNEMENTS / PRISE DE RENDEZ-VOUS
par téléphone à la Mairie

N'hésitez pas à nous consulter, nous vous écouterons avec attention, discrétion et bienveillance.

Mission Locale du Bessin au Virois

La Mission Locale reçoit les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, demandeurs d'emploi ou ayant un travail. Aux diplômés ou non, elle offre un accompagnement personnalisé afin d'élaborer un projet professionnel, de construire un projet de formation, d'accompagner la recherche d'emploi et de faire le lien avec les entreprises.

Elle propose une approche globale des situations afin d'apporter des réponses dans les domaines de la formation, l'emploi, la santé, la culture et du logement.

RENSEIGNEMENTS
02 31 32 60 55
contactbessin@mlbessinvirois.fr
4 boulevard Sadi Carnot, Bayeux

CLIC du Bessin

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique est un guichet d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes âgées. Il a pour objectif de faciliter l'accès aux droits pour tous les retraités et personnes âgées, de manière à améliorer leur vie quotidienne (aides et prestations, services de soutien à domicile, offres de soins, structures d'accueil).

Il évalue vos besoins et élabore avec vous un plan d'aide personnalisé et vous oriente ensuite vers les organismes adaptés à vos besoins et peut vous aider à constituer vos dossiers de prise en charge : aide ménagère, allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide sociale à l'hébergement et allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA). Des équipes médico-sociales élaborent également un plan d'aide à l'autonomie dont elles assurent la mise en œuvre et le suivi, sur la base d'une évaluation dans votre lieu de vie.

Le CLIC organise également des actions collectives d'information et de formation. Pour le grand public, des ateliers sont proposés, en partenariat avec différentes institutions, où sont abordés des sujets tels que la mémoire, la prévention routière, le rôle des aidants ou encore la nutrition.

RENSEIGNEMENTS
02 31 51 10 72
3 rue François Coulet
Bayeux

SAINT-VIGOR-LE-GRAND
SUR MER
MAGNY EN BESSIN
SOMMERVIEU
VAUX SUR AURE
Hameau d'Aunay
Arromanches Les Bains
Hameau de Pouligny
La Cabane à Martin
Hameau St-Sulpice
St-Sulpice
Cimetière St-Sulpice
RÉSIDENCE LES HAUTS VENTS
Hameau de la
Aure
1
2
3
4
5

Abattoirs (Rue des) A6/B6
Abbaye (Rue de l') B7/C7
Abbaye (Résidence de l') C7
Alfred Sisley (Rue) B6
Alouettes (Chemin des) D5
Arromanches (Route d') B5/6
Baronnie (Chemin de la) C8
Baronnie (Clos de la) C8
Bazin (Rue René) D4
Blaye (Chemin de la) C2/D3
Beau Site (Rue du) B7
Beau soleil (Résidence) B6
Bièvre (Chemin de la) C7/8
Bleuets (Rue des) B6
Cabane à Martin (La) B3
Caen (Route de) B8/C8
Cartier (Rue Jacques) E4
Caugy (Route de) C6
Cézanne (Rue Paul) C5/B6
Chapelle (Chemin de la) D4
Chat (Venelle au) B7
Churchill (Bd Winston) B6/C7
Clos Brémare (Chemin du) E3/4
Clos du Lion (Résidence le) C8
Clos Saint-Martin (Résidence) C6
Coigny (Rue) E4
Colden Common (Avenue) B7
Coquelicots (Rue des) B6
Courseulles (Route de) C6
Courseulles (Rue de) B6
Croix Rouge (Rue de la) C6
Débarquement (Circuit des plages du) C3/B5
Degas (Rue Edgar) B5/C6
Dîme (Rue de la) C8
Dom G. Aubourg (Rue) B7
Écuyers (Rue des) C8
Église (Rue de l') B6/7
Esquay (Impasse d') B8
Esquay-sur-Seulles (Route d') B8/C8
Ferrage (Rue du) B7
Fontenailles (Chemin de) B3/5
Fontenailles (Route de) B2/3
Fouques (Rue) D4
Gauguin (Square Paul) B6
Grand champs (Chemin du) C5
Grand Orme (Rue du) B6
Hauts Vents (Résidence les) B5
Impressionnistes (Rue des) B5/6
Kennedy (Rue John) B7
Kennedy (Square John) B6
Magny (Rue de) B6
Magny (Chemin de) C5/B6
Mairie (Rue de la) B7
Maison Blanche (Chemin de la) E5
Malas (Rue Charles) B7
Marquet (Rue) B6
Ménestrel (Rue du) C8
Monet (Rue Claude) C5/6
Mont Phaunus (Square du) B7
Moulin au Daim (Impasse du) B5
Moulin (Rue Jean) B7/C7
Moulin Renard (Rue du) B6
Moulin de la Rivière (Impasse du) B5/6
Perelles (Chemin des) B2/C3
Petit Clos (Résidence le) B7
Pièce Vernier (Chemin de la) B6/7
Pigache (Rue de la) B6
Pigache (Résidence de la) B6/C6
Pouligny (Chemin de) B2
Pont Trubert (Rue du) A6/B6
Prévert (Square Jacques) B7
Recouvry (Chemin du) D8
Renoir (Rue Pierre-Auguste) B5
Reposée (Chemin de la) C4/D5
Rivière (Résidence de la) B6
Saint-Exupère (Résidence) B7
Saint-Exupère (Village) C8
Saint-Exupéry (Rue) D4/E4
Saint-Sulpice (Rue) B6/C6
Sapins (Rue des) B7
Tanneurs (Rue des) C8
Tisserands (Rue des) C8
Vauclin (Résidence) B6
Vauclin (Rue) B6

Légende :

- École
- Maison de retraite
- Stèle De Gaulle
- Mairie
- Pharmacie
- Église

LE CENTRE *de loisirs*

Depuis la création du centre en 1993, la priorité des élus et de la direction a toujours été le bien-être de l'enfant. Le taux de remplissage chaque année atteste bien de la qualité du travail réalisé par l'équipe éducative sous la direction de Anthony Lainé.

Accueil aux vacances scolaires

Le centre est accessible aux enfants âgés de 3 à 14 ans dans l'année, domiciliés à Saint-Vigor le Grand ou hors commune. Il fonctionne durant les grandes vacances d'été en juillet / août mais aussi aux petites vacances scolaires (hors vacances de Noël). Un service des restauration est proposé le midi à l'espace L'Odyssée.

L'accueil est assuré au stade municipal «Marcel Garnier» et à l'espace L'Odyssée.

Voici quelques activités proposées sur juillet/ août : Piscine, journée à la mer, équitation, golf, organisation de randonnée pédestre ou cycliste,mini camp, une excursion par mois est prévue, échange inter-centres (dont Port-en-Bessin, Lion-sur-Mer, Littry) et le traditionnel spectacle à thème organisé pour les parents, amis, élus à la fin de chaque séjour.

Vacances d'ÉTÉ :
Les inscriptions sont ouvertes 2 mois avant le début du fonctionnement. Les réservations se font à la semaine (du lundi au vendredi) avec ou sans repas.

Petites vacances d'HIVER, de PRINTEMPS et d'AUTOMNE :
Les inscriptions sont prises à la journée avec ou sans repas. Les réservations sont ouvertes 1 mois avant chaque période.

Horaires : de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.
L'accueil des enfants se fait entre 7h45 et 9h.
Les départs s'échelonnent de 17h30 à 18h.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU CENTRE SUR FACEBOOK
Centre de loisirs de Saint-Vigor le Grand

Accueil du mercredi

Durant la période scolaire, le centre accueille les enfants le mercredi (7h45 à 12h - 13h30 à 18h). Un service de restauration est également proposé le midi.

L'accueil du mercredi est reservé en priorité aux enfants scolarisés à l'école de St-Vigor le Grand.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
à la Mairie

L'ÉCOLE PUBLIQUE

de la maternelle au CM2

183 élèves sont actuellement inscrits à l'école de Saint-Vigor le Grand et sont répartis dans 8 classes depuis la rentrée 2022 de la petite section de maternelle au niveau CM2.

La direction est assurée par Mme Michèle BEAUFILS.

L'école située Route de Courseulles disposent de plusieurs batiments et espaces aménagés pour accueillir au mieux vos enfants (classe mobile numérique, bibliothèque/salle informatique, salle de sieste, salle de motricité, aires de jeux, plateau de sport...).

Horaires de l'école :

- Le matin : 8h30 à 11h45 (accueil à partir de 8h20)
- L'après-midi : 13h45 à 16h30 (accueil à partir de 13h35)

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est assuré par le personnel intercommunal.

- Accueil du matin à partir de 7h30 jusqu'à 8h20.
- Le midi, 2 services de restauration scolaire sont proposés ainsi que des activités.
- Le soir à partir de 16h30 jusqu'à 18h30, garderie pour les élèves de maternelle et étude, après le gouter, pour les élèves du CP au CM2.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES
en Mairie ou auprès du service Enseignement de Bayeux Intercom

CONTACT ÉCOLE : **02 31 92 33 26**

LES SOLUTIONS DE GARDE
des jeunes enfants

Les micro-crèches «Les Gribouilles» et «Coline»

La micro-crèche « Les Gribouilles » est une structure multi-accueil qui a vu le jour en janvier 2012. Première dans son implantation locale, la crèche bénéficie d'une connaissance réelle du jeune enfant et de ses besoins.

10 enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans sont accueillis à la journée d'une façon régulière, à temps complet, partiel ou ponctuel pendant les vacances scolaires. En accord avec la mairie, les habitants de la commune ou travaillant sur Saint-Vigor le Grand sont prioritaires.

La micro-crèche « Coline » a vu le jour en janvier 2016 dans les jardins de la Pigache afin de répondre aux demandes des familles de la commune. Elle répond aux mêmes concepts que ceux de Gribouilles. Les crèches sont ouvertes de 8h à 18h30 tous les jours de la semaine. Les locaux respectent les normes de sécurité sanitaire exigées par les établissements recevant du public et sont aménagées de façon à favoriser l'éveil des enfants.

RENSEIGNEMENTS
Les Gribouilles, 6 rue de l'Eglise
Coline, Rue de Magny (Lotissement Les Jardins de la Pigache)
Siège social : 02 14 08 03 37
www.creche-lesgribouilles.fr

Les assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles agrées de notre commune est consultable sur le site du Département :

www.calvados.fr/cms//accueil-calvados/annuaires-pratiques/les-assistantes-maternelles

LA GESTION
des déchets

Les déchets ménagers

Vous pouvez consulter le calendrier de collecte dans le magazine communal, mais aussi sur les sites internet de la Mairie ou du Seroc.

Pour des raisons de salubrité publique, nous vous remercions de sortir vos containers uniquement la veille au soir du ramassage.

Vous venez d'emménager dans la commune ou avez besoin d'un nouveau container, **contacter Collectea au 02 31 92 54 93.**

Jours de ramassage des déchets :

Ordures ménagères
(CONTAINER GRIS)

LE VENDREDI
à partir de 7h

Tri sélectif
(BAC JAUNE)

LE MERCREDI
des semaines impaires

Déchets verts

LE MERCREDI
à partir de 7h
du 22 mars au 18 octobre

La Mairie fournit les sacs pour les déchets verts aux habitants de la commune.

La distribution est programmée chaque année en mars à l'atelier municipal rue St Sulpice.

Les dates de distribution seront communiquées sur le site internet de la Mairie.

Attention, en dehors de ces dates prévues, il ne sera plus possible de recevoir des sacs.

Déchetterie

La déchetterie la plus proche pour les habitants de St-Vigor le Grand est la déchetterie de Vaucelles (route de Cherbourg).

Pensez à emmener votre carte Seroc qui est obligatoire pour accéder au site.

Les apports des particuliers sont gratuits dans la limite de 25 passages à l'année, toutes déchèteries confondues. Au-delà de ces 25 passages, le passage sera facturé 5 €.

NOUVEAUX HORAIRES	HIVER du 1er oct au 31 mars	ETÉ du 1er avril au 30 septembre
Lundi	14h-17h	14h-18h
Mardi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h
Mercredi	10h-12h / 13h30-17h	10h-12h / 13h30-18h
Jeudi	9h-12h / 14h-17h	9h-12h / 14h-18h
Vendredi	10h-12h / 13h30-17h	9h-12h / 13h30-18h
Samedi	9h-12h / 13h30-17h	9h-12h / 13h30-18h

DEMANDE DE CARTE ET INFORMATIONS :
SEROC, ZA route de Caen, Bayeux
02 31 51 69 60 - seroc14.fr

Faites broyer vos branches à domicile

Le SEROC propose aux habitants de les aider à broyer à domicile les tailles de haies, arbustes ou arbres. Le syndicat soutient les prestations de broyage à hauteur de 70% dans la limite de 100 € par foyer et par an.

Il suffit de remplir le formulaire de demande de prestation sur www.seroc14.fr, rubrique Réduire «Opération broyage à domicile». Vous recevrez un email de confirmation accompagné du listing des prestataires partenaires à contacter. Une fois la prestation réalisée, vous n'aurez à régler que 30% de la facture, le Seroc prendra en charge les 70% restant (dans la limite de 100€ par an par foyer).

Vous pourrez utiliser le broyat obtenu en paillage ou en apport complémentaire au compostage. Une véritable ressource pour le jardin !

INFORMATIONS :
02 31 51 69 60 / seroc14.fr

Collecte des sapins de noël

Chaque année, des points de collecte sont répartis sur la commune pour venir déposer votre sapin. Le dépôt est possible au lendemain des fêtes de Noël jusqu'à mi-janvier.

Retrouvez ici les points de collecte :

- Parking de la Mairie
- Quartier de la Baronnie
- Clos du Lion
- Les Jardins de la Pigache

Les dates de dépôt seront communiquées sur Panneaupocket

LES RÈGLES
de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, sont autorisés uniquement :

LUNDI À VENDREDI
8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
SAMEDI
9h à 12h et 15h à 19h
DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ
10h à 12h

(Article 5 – arrêté préfectoral du 16/01/1997)

→ **Il est formellement interdit de brûler** des déchets verts dans son jardin.

STOP
aux déjections canines sur le domaine communal

Ramasser les déjections de son chien, c'est contribuer au maintien d'un cadre de vie agréable.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...).

(Article 6 - arrêté municipal du 17/09/2013)

→ **La divagation des animaux est interdite** sur le territoire communal. Les chiens errants seront capturés et détenus en chenil (SPA Balleroy) aux frais du propriétaire. (arrêté municipal du 27/09/2013).

→ Les propriétaires de chiens dangereux de 1ère catégorie (chiens d'attaque) ou de 2ème catégorie (chiens de garde et de défense) doivent déclarer les chiens en mairie. Se munir du carnet de vaccinations, de l'attestation d'assurance et du certificat de propriété du chien.

RAPPEL : L'accès au stade municipal et au parc urbain est interdit à tous les chiens, même tenus en laisse. Les infractions constatées seront susceptibles d'être verbalisées.

(arrêtés municipaux du 03/09/2019 et 19/11/2019)

Bayeux intercom
l'entente commune
VOUS VOULEZ
AMÉLIORER OU RÉNOVER
VOTRE
LOGEMENT ?
BAYEUX INTERCOM VOUS ACCOMPAGNE
Aides financières - Assistance et conseils gratuits
Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat 2022 - 2027
Renseignez-vous auprès des conseillers Habitat CDHAT / Soliha : 02 31 53 73 73
PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN :
2e et 4e mercredis du mois de 9h30 à 12h
Mairie - 15 rue du Docteur Camille Huet
BAYEUX :
1er mardi du mois de 14h à 17h
2e, 3e et 4e mardis du mois de 9h30 à 12h
et 1er et 3e mercredis du mois de 9h30 à 12h
Bayeux Intercom - 4 place Gauquelin Despallières
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Agence nationale de l'habitat
NORMANDIE
ÉCO
Calvados
LE DÉPARTEMENT
BAYEUX
PORT EN BESSIN HUPPAIN
CDHAT
SOLIHA avec
France Rénov'

LES ASSOCIATIONS
de notre commune

Notre commune soutient ses associations qui contribuent de façon irremplaçable au maintien et au renforcement du lien social.

Animations communales

CLUB DES AINÉS

Échanger, se divertir, rompre la solitude, voyager. Chaque jeudi les membres du club peuvent se réunir pour échanger, tisser des liens d'amitié, jouer à des jeux de société, faire des ballades de proximité. Un grand voyage est organisé vers le mois de mai afin de découvrir le patrimoine de notre région. Chaque mois, une sortie restaurant est proposée moyennant participation.
Le jeudi à la Salle des fêtes de 14h à 17h30.

Contact : Mairie 9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND

COMITÉ DE JUMELAGE COLDEN-COMMON/ST-VIGOR LE GRAND

Saint-Vigor est jumelé avec Colden Common, petite ville du Hampshire, près de Winchester et à 100kms au sud-ouest de Londres. Le but du jumelage est de créer des liens, entre les habitants de Saint-Vigor le Grand et les amis anglais, par des échanges culturels, sportifs et humains.

Janine VAN ELSÜE, présidente
Contact : Mairie 9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
02 31 92 88 31

COMITÉ DES FÊTES

Propose des animations tout au long de l'année : foire au grenier, loto... Organise également le spectacle annuel pour les enfants de l'école.

Jacky BULOT, président
Contact : Mairie 9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR-LE GRAND
02 31 92 87 64 ou 06 08 50 55 79

Culture & Loisirs

LE RADEAU

Pratique des arts plastiques : peinture, dessin, gravure.... pour enfants et adultes. Cours à l'atelier Stade Marcel Garnier (sauf vacances scolaires).

David LEMARESQUIER, président
Contact : Stade Marcel Garnier
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
06 14 39 03 23
lemaresquier@yahoo.fr

LES SÉLECTIONNEURS D'ANIMAUX DE BASSE-COUR

Préservation des races d'animaux de basse-cour. Association d'éleveurs amateurs de la région qui sélectionnent et élèvent des animaux afin de conserver les races pour les générations futures. Participation à des expositions nationales et internationales.

Alain PARENTI, président
Contact : Mairie 9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
02 31 80 21 69

NTBH PRODUCTION

L'association a pour objet la découverte et la promotion de « jeunes talents » de tout âge par l'organisation de spectacles musicaux. Le but étant de promouvoir l'apprentissage du chant et de la musique dans un objectif d'inciter à progresser et à partager devant un public.

Benoit Hetman
Contact : 23 place St Patrice
14400 BAYEUX
06 11 41 59 90
www.ntbh.fr

THÉÂTRE DE LIENS

Cours de théâtre chaque jeudi de 17h45 à 22 h à l'espace l'Odyssée (sauf vacances scolaires).

Laurence LONGUET, Coordinatrice artistique et culturelle.
Contact : 06 80 53 92 70

Forme & Bien-être

ADAPT GYM ST VIGORIENNE

Gymnastique douce, longe-côte et ballades. Chaque activité est adaptée aux pathologies de chacun. Le mardi à la salle des fêtes (sauf vacances scolaires).
1er cours : 13h30 à 15h.
2ème cours : 15h à 16h30.

Bernard POULAIN, président
Contact : Mairie, 9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
02 31 92 67 73

LA VOIE DU MOUVEMENT

Enseignement et pratique du Tai Chi Chuan.
Chaque mardi soir de 18 heures à 21 heures à L'Odyssée (1 cours débutants/1 cours initiés) et le mercredi matin de 10h à 11h30 à la Salle des fêtes (sauf vacances scolaires).

Alain KOPANICKI, président
Contact : 31 rue Jules Verne
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND.
06 88 45 17 97 ou 02 31 92 84.51

PRÃNAYOGA

Pratique du yoga. Les cours sont dispensés chaque jeudi matin de 10h à 11h30 à la Salle des fêtes de Saint-Vigor le Grand (sauf vacances scolaires).
Chantal HALLARD, présidente
Contact : Chemin de Pouligny
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
02 31 92 90 08 ou 06 52 59 89 57

O.DI.CAN.CAR

Promouvoir l'activité physique adaptée à un public adulte, gym douce et d'entredien ; activités extérieures. Cours à la Salle des fêtes le vendredi de 9h30 à 11h30.

Chantal LENOIR, présidente
Mairie 37, place Edmond Paillaud
14480 CREULLY SUR SEULLES
06 62 59 52 70
jeanpierre_lenoir@bbox.fr

TOP FORM'

Se maintenir en forme grâce à des cours basés sur des exercices simples de type renforceement musculaire, stretching, relaxation, Step, Lia... Séances à la Salle des fêtes le lundi de 17h30 à 19h30 et le mardi de 10h à 11h (sauf vacances scolaires).
Françoise MARIE, présidente
Contact : Mairie 9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
02 31 21 51 64 ou 06 63 56 96 18
mariefrancoise2307@neuf.fr

Sport

A.S.S.V.

Pratique du football pour tous.
Entrainements Seniors : mardi et jeudi de 19h15 à 20h45. Féminines : mercredi et vendredi de 19h30 à 21h. Jeunes : lundi, mercredi et vendredi (consulter le site du club pour les horaires).

Jean-Claude SANCHEZ, président
Contact : Stade Marcel Garnier
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
06 99 82 29 74 ou 06 30 10 86 56
530667@lfnfoot.com
www.saint-vigor.footeo.com

ÉTOILE CYCLISTE ST-VIGORIENNE

Pratique du vélo de route, cyclo-cross, VTT et piste. Les entraînements se déroulent de 14h15 à 16h30 tous les mercredis, parking du « Relais des 3 pommes ».

Yohann BULOT, président
Contact : 27 rue Saint Sulpice
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
02 31 92 87 64 ou 06 08 50 55 79
jacky.bulot@wanadoo.fr

KARATÉ KYOKUSHIN

«Dragons Fighters» nouveau Dojo du Team «Basse-Normandie Kyokushin». Propose la pratique du karaté kyokushin. Les entrainements se déroulent à L'Odyssée les lundis (sauf vacances scolaires).
18h30 à 19h45 : Enfants de 8 à 13 ans
20h à 21h30 : Ados & Adultes

Entraineur : Logan Cholot
Contact : logancholot@outlook.com

LA BOULE ST VIGORIENNE

Club de pétanque et de jeu provençal. Entraînement les mercredi et vendredi 17h30/20h00 au boulodrome rue St Sulpice.

Cyril GANCEL, président
Contact : labsv.club@gmail.com
www.facebook.com/laboulesaintvigorienne

Education/Jeunesse

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Association des parents d'élèves de l'école de Saint-Vigor le Grand.

Amélia BERTHAUME, présidente
Contact : Écoles primaire et maternelle,
13 rue de Courseulles
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
apesaintvigor@gmail.com

MICRO-CRÈCHES LES GRIBOUILLES & COLINE

Voir présentation page 18.

François ANDRÉ, président
Contact : 6 rue de l'église
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
02 14 08 03 37
mclesgribouilles@gmail.com
www.creche-lesgribouilles.fr

Aide & Solidarité

ENTRAID ADDICT

Aide et accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool. Accueil au « Chalet du stade Marcel Garnier» le 2ème mardi du mois de 17h à 18h30 (sauf vacances scolaires).

Gilles MOREAU, Président
11 impasse Prud'homme 14400 BAYEUX
06 21 21 34 28 ou 07 62 54 39 48
www.entraidaddict.fr/un-contact-pres-chez-vous

LES DÉRAILLEURS

Promotion du vélo comme moyen de déplacement.

Marc LE ROCHAIS, responsable d'antenne
14400 BAYEUX
Patrick.chalmel@sfr.fr

TÉLÉTHON

Organisation d'événements lors du week-end du Téléthon pour récolter des dons reversés à l'AFM-Téléthon.

Michel RAFFIN, coordinateur
Contact : Mairie 9 rue de la Mairie
14400 SAINT-VIGOR LE GRAND
02 31 92 88 31

NOTES

NUMÉROS
Urgences & Services

URGENCES

SAMU 15

POMPIERS 18
ou 02 31 51 17 70

GENDARMERIE 17
ou 02 31 51 12 20

HÔPITAL 02 31 51 51 51

ENEDIS 09 72 67 50 14
dépannage

GRDF 0 800 47 33 33
dépannage

ADMINISTRATION ET SERVICES PUBLICS

Bayeux Intercom
02 31 51 63 00

Collectéa (collecte déchets ménagers)
02 31 92 54 93

Conseil départemental
02 31 51 14 14

Direction Départementale du Territoire et de la Mer
02 31 51 17 20

Ecole de St Vigor
02 31 92 33 26

Centre des Finances
02 31 51 44 40

Mission Locale du Bessin au Virois
02 31 32 60 55

Paroisse Notre-Dame du Bessin
02 31 92 01 85

Pôle Emploi
Candidat 3949 / Employeur 3995

Préfecture Caen
02 31 30 64 00

Sous-Préfecture Bayeux
02 31 51 40 50

Stade municipal
02 31 51 93 91

Seroc (déchetterie)
02 31 51 69 60

Espace Public Numérique
02 31 92 11 08

Médiathèque les 7 lieux
02 31 51 20 20

SOCIAL

Assistante sociale
02 31 51 38 15

Centre de loisirs
02 31 92 10 23

Dispositif Médico-Educatif
02 31 92 40 20

Epicerie solidaire «Le P'tit Plus»
06 88 84 40 85

Maison de retraite «Les Hauts de l'Aure»
02 31 51 93 78

Maison de retraite «Notre-Dame de la Charité»
02 31 92 01 49

Micro-crèche «Les Gribouilles & Coline»
02 14 08 03 37

OSYS (Lutte contre les violences conjugales)
06 88 84 40 85

Taxi Saint-Vigor-le-Grand
06 69 39 01 04

SANTÉ

Médecins

Docteur FERRON 02 31 92 71 06
Docteur SALELLES 02 31 92 54 93
Docteur WAYMEL 02 31 51 77 00

Harmonisation énergètique
Mémoires cellulaires

TARAUD Valérie 06 72 18 52 47

Infirmiers

GOULET Flora 02 31 92 10 09
VAN DEN BUSSCHE F. 06 83 13 14 78

Kinésithérapeutes

BOULLOT Thomas et Julie
MAILLARD Laurent
02 31 21 30 27
LECLERE Romain 06 60 02 76 78

Kinésiologue

COSTA Patricia 06 73 50 35 56

Orthoptiste

LEPELTIER Marie 02 31 22 76 14

Ostéopathes kinésithérapeutes

BLIN Delphine et Erick 02 31 92 16 27
DAL PONT Marco 02 31 21 13 75

Médecine traditionnelle chinoise

DE CRIGNIS Anne 06 70 42 42 00

Pharmacie

LIZER Dominique 02 31 92 92 68

Sophrologues

BEHUE Corinne 06 89 91 60 08
GIDON Mathilde 06 09 14 34 10

Réflexologues

HELIE Karen 06 26 25 77 77
SABINE-AUDOUX Sandrine 06 52 95 74 23

CONTACTER LA MAIRIE

02 31 92 10 23

commune.saintvigorlegrand@wanadoo.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR

www.saintvigorlegrand.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi au samedi :
9h-12h

Lundi et vendredi :
13h30-16h30

POUR RECEVOIR LES ALERTES ET INFORMATIONS DE LA MAIRIE , TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

Panneau Pocket